

# Autorisation du cours



Pfadibewegung Schweiz  
Mouvement Scout de Suisse  
Movimento Scout Svizzero  
Moviment Battasendas Svizra

Tu trouveras les informations précises et autres indications dans « Ancre - fil conducteur sur l'administration des cours du MSdS » (A télécharger sur [www.scouts.swiss](http://www.scouts.swiss)). Envoi numérique de l'autorisation du cours au/à la chef de cours. Si le cours n'a pas été autorisé: envoyer le refus du cours imprimé, signé au/à la chef-fe de cours, AC et MSdS ([formation@msds.ch](mailto:formation@msds.ch))

<b>PBS CH</b>			
---------------	--	--	--

**Chef-fe de cours:**

**CàF:**

## Autorisation pour la...

- 1ère partie du cours     2ème partie du cours     3ème partie du cours     l'ensemble du cours

Dates de la partie du cours (pour tout le cours de la dernière partie):

- [Contenus du cours] La conception du cours (de la partie du cours) correspond dans la méthode et le contenu aux besoins des participant·e·s.
- Les contenus de la formation sont axés sur les buts du cours et de la formation du MSdS (et pour les cours J+S sur les plans cadres de formation du J+S)
  - Les thèmes centraux actuels du MSdS (et s'ils existent ceux de J+S et de l'AC) sont mis en œuvre dans le cours.
  - Les contenus de formations sont regroupés en ensembles de points de cours judicieux.
  - Le programme est équilibré et diversifié. Il présente des points de repère et des temps forts
  - Le choix des arrangements méthodiques et des méthodes de bloc est diversifié et accordé aux besoins des participant·e·s.
  - L'ordre des points de cours est judicieux et il n'y a pas de recoupements de contenu inutiles entre les points de cours.
  - Les entreprises disposent, outre la partie expérience, d'objectifs de formation et sont (au moins en partie) accompagnées par la maîtrise de cours.
- [Description des points de cours] Les points de cours sont conçus de sorte que les participant·e·s puissent acquérir les connaissances nécessaires et les aptitudes requises pour leur future activité scout.
- Les objectifs, les contenus du point de cours et les méthodes de bloc sont accordés entre eux et axés sur les participant·e·s. La réalisation des objectifs du point de cours est réaliste.
  - Si nécessaire, des priorités sont mises dans les contenus du point de cours pour que tous les contenus puissent être traités suffisamment en profondeur.
  - Les points de cours ont leur propre structure.
  - Il est prévu suffisamment de temps pour que les participant·e·s puissent approfondir les nouvelles connaissances de façon autonome et les exercer en rapport avec leur future activité scout.
  - Dans le cadre d'une rétrospective ou à la fin de l'ensemble de points de cours, les participant·e·s apprennent s'ils ont compris les nouvelles connaissances suffisamment en profondeur.
  - Les participant·e·s peuvent profiter des expériences de la maîtrise de cours et des autres participant·e·s et obtiennent des retours sur leur travail.
  - Les expériences actives sont accompagnées de volets de formation avec des réflexions sur ce qui peut être repris des expériences faites dans le quotidien scout.
- [Maîtrise de cours] Les mesures pour un travail en équipe réussi et l'encouragement de la progression personnelle de tous les membres de la maîtrise de cours sont définies.
- Dans le cours, il y a suffisamment de temps mis à disposition pour encourager la cohésion dans la maîtrise de cours, l'optimisation de la collaboration et pour régler les éventuels différents.
  - Il est assuré que les membres de la maîtrise de cours ont suffisamment le temps de souffler dans le cours.
  - Les mesures qui encouragent la progression personnelle de tous les membres de la maîtrise de cours avant, pendant et après le cours sont définies (p.ex. des objectifs définis soi-même, accompagnement approprié ou retours mutuels).

- [Utilisation du thème et programme cadre] L'habillage et le programme cadre répondent aux besoins des participant·e·s
  - La partie de cours (le cours) est traversée (traversé) par un sujet de cours en guise de fil rouge.
  - Un programme cadre adapté aux branches complète les volets de formation et permet les expériences typiquement scout·es.
  
- [Climat d'apprentissage] Les conditions sont réunies pour que les participant·e·s puissent profiter du cours le plus possible au-delà du point du cours.
  - Il est montré aux participant·e·s dans quelle mesure ils sont responsables eux-mêmes de la réussite de l'apprentissage.
  - Les participant·e·s disposent de moyens pour renforcer encore plus les nouvelles connaissances (p.ex. évaluation des connaissances actuelles, petit manuel, documents de formation).
  - La liste des objectifs est utilisée pour que les participant·e·s puissent approfondir les nouvelles connaissances et les développer au-delà du cours.
  - Le programme offre suffisamment de temps libre et de possibilités de repos.
  
- [Ambiance de cours] Les conditions sont réunies pour une bonne ambiance dans le cours.
  - La maîtrise de cours a défini des mesures qui contribuent à une ambiance positive et détendue.
  - Le programme permet aux participant·e·s de s'investir dans le cours et de prendre des responsabilités.
  - Les règles du cours sont clairement définies et les conséquences fixées en cas de non respect.
  - La conception du programme tient compte des phases du processus de groupe et contient suffisamment d'activités pour le team building.
  
- [Retour, qualifier et encourager] Le processus de retour, de qualification et d'encouragement et les mesures correspondantes pour sa mise en œuvre dans le cours sont définies.
  - Les exigences minima sont clairement définies et ont été discutées dans l'équipe.
  - Les membres inexpérimentés de la maîtrise de cours ont été familiarisés avec le sujet « retour, qualification, encouragement » et préparés à leur mission.
  - Le programme de base prévoit un entretien de qualification intermédiaire et final.
  - L'entretien avec le ou la participant·e à la moitié du cours et à la fin du cours est prévu dans le programme de base et les contenus ont été établis par la maîtrise de cours.
  - Il y a suffisamment de temps prévu pour la prise de décision sur la qualification et la préparation des entretiens avec les participants.
  - La maîtrise de cours dispose d'un système pour recueillir les impressions significatives quant à la qualification et au retour.
  - La communication des exigences minima et du processus de retour, qualification et encouragement vis-à-vis des participant·e·s fait l'objet d'une concertation et est fixée dans le programme de base.
  
- [Organisation du cours] Les questions d'organisation et autres points sur le programme de cours sont clarifiées et les mesures appropriées de mise en œuvre sont définies.
  - La maîtrise de cours sait comment mettre en œuvre le concept de sécurité pour le cours et pour toutes les activités où l'aspect sécurité est important.
  - La maîtrise de cours sait comment mettre en œuvre le concept de crise cantonal / régional / national en cas d'événement.
  - Les questions d'assurance sont clarifiées.
  - Hébergement et transport sont réglés.
  - Il est garanti que le budget du cours sera respecté.
  
- Le cadre du cours répond aux prescriptions du modèle de formation du MSdS.
  - Les prescriptions sur la composition de la maîtrise de cours sont respectées.
  - Le/la chef de cours connaît ses droits et ses devoirs.
  - La durée du cours répond aux prescriptions du modèle de formation.

**(La partie du) Le cours**

correspond aux dispositions du MSdS (et J+S) et est autorisé(e).

n'est pas autorisé(e) (motifs ci-dessous).

**Remarques du/de la CàF (motifs)**

**Lieu, Date:**

**Signature CàF:**